le cnam

**Master Sciences humaines et sociales mention Intervention et développement social**

## parcours Économie sociale et solidaire (MR11402A)

# Livret d'accueil

2021
2022

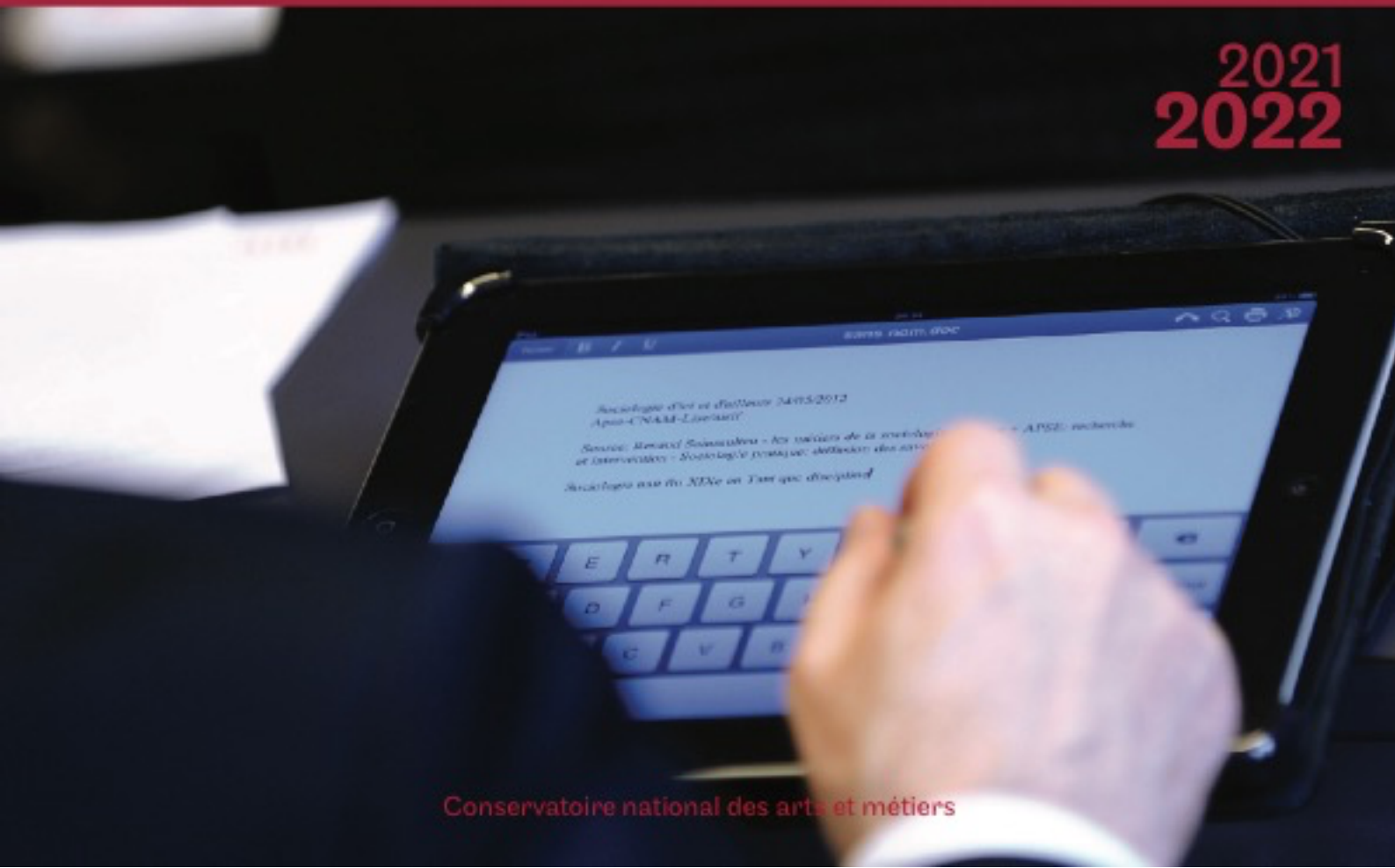

Conservatoire national des arts et métiers

# *Présentation du Master*

Le master ***Économie sociale et solidaire*** est une formation pluridisciplinaire de haut niveau qui s'adresse à des auditrices et des auditeurs motivés pour approfondir les questions liées au domaine de l'Économie sociale et solidaire. Dans l'économie sociale et solidaire comme dans l'action sociale et le travail social, le passage entre constat des problèmes sociaux et créativité des réponses passe nécessairement par une analyse interprétative de la société et par une connaissance des configurations historiques, socio-politiques, socio-économiques, institutionnelles et organisationnelles. Les apports des sciences sociales mais aussi l'étude de la construction et des caractéristiques de l'intervention sociale y contribueront. La formation prend en compte l'économie sociale et solidaire dans le cadre des transformations de la société.

**En 1re année du Master (M1),**
Les auditeurs seront amenés à :

- Analyser, comprendre et synthétiser les problèmes sociaux complexes ;
- Analyser et évaluer les réponses apportées ;
- Développer les sens de la critique et de la proposition scientifiquement argumentée.

Les enseignements se déroulent hors temps de travail (cours du soir) et en FOAD (formation ouverte à distance).
Le M1 comprend 36 ECTS d'enseignement (dont 12 ECTS en formation totalement à distance ou hybride) et 24 ECTS pour le suivi du projet de mémoire et de rédaction personnelle du projet de mémoire. Soit un total de 60 ECTS.

**En 2è année du master (M2), une spécialisation en Économie sociale et solidaire est proposée**. Il comprend 34 ECTS d'enseignement (dont 22 ECTS en formation hybride) et 26 ECTS pour la rédaction du mémoire.
Les enseignements se déroulent en journée et en formation à distance.

Le parcours « Économie sociale et solidaire » est consacré à la connaissance approfondie de l'économie sociale et solidaire grâce à des apports théoriques, des rencontres avec les acteurs porteurs de projets innovants, des conférences thématiques. Ce master se caractérise par l'attention portée aux innovations sociales mais également par l'apport d'une réflexion utile à construire des passerelles et des articulations avec le travail social. Ceci grâce à une ouverture internationale et par une mise en perspective historique des réalités actuelles.
Seul master du Cnam consacré à l'économie sociale et solidaire, il s'appuie sur les apports d'une équipe pédagogique spécialisée sur les questions liées à l'économie sociale et solidaire et dont les enseignements sont en prise directe avec les résultats récents des recherches dans ce domaine. Par ailleurs, les savoirs propres aux acteurs de l'économie sociale et solidaire sont fortement valorisés et de nombreux échanges et rencontres sont organisés afin de permettre aux auditeurs et aux auditrices de bénéficier des apports expérientiels des porteurs de projet dans les différents domaines de l'ESS.

**Après le Master en "Économie sociale et solidaire"**
Le master est destiné à promouvoir un nouveau profil de cadre axé sur l'innovation sociale et la conduite du changement dans l'économie sociale et solidaire, et plus largement dans l'action sociale et médico-sociale. L'économie sociale et solidaire (ESS) représente plus de 10 % des emplois en France. On compte 221.136 entreprises et structures employant 2,35 millions de salariés dans le secteur. Sur les 10 dernières années, l'ESS a créé en France 440 000 emplois nouveaux, en croissance de 23 %. A titre d'exemple, en Ile de France, avec plus de 388 700 salariés, l'ESS représente un peu plus de 7 % des emplois de la région, selon le Panorama de l'ESS 2018. De plus, avec plus de 700 000 salariés de 50 ans et plus, c'est plus d'un salarié sur 4 qui devrait prendre sa retraite en 2025. Ainsi, les départs à la retraite prévus dans les prochaines années et leur renouvellement sont un enjeu majeur car ils ouvrent de nouvelles perspectives de recrutement pour les diplômés de ce master.

Formation proposée en partenariat avec

# *Équipe pédagogique*

**Responsable du Master Sciences humaines et sociales mention Intervention et développement social :**

**Jean-Louis LAVILLE,** Professeur titulaire de la Chaire Économie Solidaire
jean-louis.laville@lecnam.net
Bureau 39.3.54

**Responsable du M1, parcours ESS et RTS :**

**Anne-Emmanuelle SALMON,** Professeure des Universités
anne-emmanuelle.salmon@lecnam.net
Bureau 39.3.55

**Responsable du M2, parcours ESS :**

**Elisabetta BUCOLO,** Maîtresse de Conférences en sociologie
elisabetta.bucolo@lecnam.net
Bureau 39.3.54

**Gestionnaire pédagogique :**

**Cécile Ferlin**
Bureau 39.3.57
Tel : 01 58 80 89 71
Master ESS : master.ess@lecnam.net

# Contenu de la formation

## Unités d'enseignement

| | |
|---|---|
| TRS111 - Politiques publiques et intervention sociale<br>*Responsable Emmanuel Jovelin* | 2 ECTS |
| PPS202 - Solidarité et protection sociale<br>*Responsable Jean-Louis Laville* | 4ECTS |
| ADD201 - Fondements et approches de l'addictologie<br>*Responsable Jean-Pierre Couteron* | 4ECTS |
| RSV201 - Relations de service<br>*Responsable Jean-Louis Laville* | 4ECTS |
| RSV202 - Sociologie économique<br>*Responsable Anne-Emmanuelle Salmon* | 4ECTS |
| RSV210 - Action communautaire et démarches participatives<br>*Responsable Elisabetta Bucolo* | 4ECTS |
| RSV209 - Associations : économie, sociologie, gestion<br>*Responsable Jean-Louis Laville* | 4ECTS |
| RSV208 - Accompagnement<br>*Responsable Magalie Saussey* | 2 ECTS |
| UA231M - Soutien personnel et par groupe du projet de mémoire<br>*Responsable Magalie Saussey* | 4 ECTS |
| UASO13 - Projet de Mémoire sur support numérique<br>*Responsable Anne-Emmanuelle Salmon* | 20 ECTS |

**Une UE à choisir parmi les suivantes* : 6ECTS**

| | |
|---|---|
| ANG200-Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais** | 6 ECTS |
| ANG330-Anglais professionnel | 6 ECTS |
| ARA100-Cours de langue et de culture arabe, parcours collectif | 6 ECTS |
| RUSS200-Russe parcours d'apprentissage personnalisé | 6 ECTS |
| FLE100-Français langue étrangère : parcours collectif | 6 ECTS |
| FLE200-Français langue étrangère : parcours personnalisé d'apprentissage | 6 ECTS |

*Pour plus d'information, se renseigner directement auprès du service de Communication Langues Étrangères à par_langues@lecnam.net

**Anglais : test de positionnement est nécessaire pour l'inscription :
https://formanglais.cnam.fr/
** Inscription **sous agrément** contacter par_langues@lecnam.net

# M1 - Programme des unités d'enseignement (UE)

## TRS111 - Politiques publiques et intervention sociale

Le cours est consacré aux politiques sociales en mutations : à l'histoire et l'évolution de la lutte contre les exclusions, des politiques sectorielles, des droits des usagers.
- L'actuelle structuration du secteur social et médico-social : le Code de l'action sociale et des familles, la loi de rénovation du 2 janvier 2002, la loi du 11 février 2005, les lois relatives à la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, etc.

- Les politiques sociales aujourd'hui : la décentralisation, la répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales, les nouvelles conceptions du travail social et de l'intervention sociale.

- L'avenir de l'action sociale et médico-sociale, du travail social et de l'intervention sociale au regard des mutations actuelles.

*Compétences visées*

- Identifier les mutations traversant les politiques sociales et médico-sociales.

- Identifier les enjeux territoriaux, institutionnels et organisationnels conditionnant l'action sociale et médico-sociale.

- Identifier les enjeux professionnels et les nouvelles compétences requises par les politiques sociales.

*Modalités d'évaluation*

Note de lecture d'une dizaine de pages sur un ouvrage concernant un aspect des politiques sociales. Il s'agit de situer l'ouvrage choisi, de restituer l'essentiel de son contenu et de discuter son apport de façon personnalisée, avec une mise en perspective professionnelle.

*Modalités d'enseignement*
**UE dispensée au second semestre les mardis** en présentiel hors temps de travail (cours du soir).

## PPS202 – Solidarité et protection sociale

*Contenu de la formation*

Le cours se structure autour de quatre axes :

- Conceptions de la solidarité à la fois du point de vue de la philosophie politique et de la socio-économie ;

- Mise en perspective historique et internationale des modes de construction de la solidarité et de leurs rapports à la protection sociale : régimes nationaux d'État-providence ; éléments sur la « gouvernance mondiale » de la solidarité ; services sociaux, solidarité et « care » ;
- Focus sur des problèmes actuels liés à la protection sociale : accessibilité, vieillissement sociodémographique, chômage et exclusion, anthropocène ;

- Présentation de problématiques de recherche liés à la protection sociale : double mouvement chez Polanyi ; triple mouvement chez Fraser ; services sociaux et partage entre secteurs privé, public et associatif.

*Compétences visées*

- Comprendre les relations entre les sphères économique, sociale et politique

- Acquérir une capacité critique pour aborder les débats actuels sur la protection sociale et la mobiliser dans des négociations professionnelles

- Distinguer les différents types de solidarité et leurs conséquences respectives sur les publics concernés.

*Modalités d'évaluation*

Note de lecture portant sur un livre ou un chapitre de livre à résumer et à mettre en perspective avec une situation professionnelle vécue ou examen sur table.

*Modalité d'enseignement*

**UE dispensée au 1er semestre les lundis** en présentiel, hors temps de travail (cours du soir).

## RSV202 – Sociologie économique

*Contenu de la formation*

Le cours est divisé en deux parties :

- La première est centrée sur la notion d'intérêt abordée ici sous l'angle d'une mise en perspective historique. Deux auteurs, l'un sociologue, l'autre économiste sont mobilisés : d'abord M. Weber, qui dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme,* examine le problème de la mentalité de « l'homme économique » moderne comme un « fait de culture ». Puis A. O. Hirschman, qui dans *Les passions et les intérêts* appréhende l'intérêt comme un paradigme pour penser les actions humaines.

- La seconde se focalise sur la solidarité et les innovations sociales déployées dans le cadre notamment de l'économie solidaire. Afin de déconstruire la représentation selon laquelle le capitalisme détient le monopole de la création d'activités, différentes expériences sont présentées dans l'objectif de concrétiser la pluralité des logiques socio-économiques fondée sur l'enchevêtrement des principes d'intégration (marché, redistribution, réciprocité, partage domestique).

*Compétences visées*

Dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire :

- Maîtriser des savoir-faire en sciences sociales pour appréhender des auteurs et des théories ;
- Repérer les points de blocages et les avancées actuelles pour une mise en œuvre d'innovations sociales et solidaires ;

- Articuler différents savoirs théorique, empirique et pratique pour analyser des situations concrètes.

*Modalités d'évaluation*
Fiche de lecture ou étude de cas.

*Modalité d'enseignement*
Unité d'enseignement du semestre 1 cours du jeudi soir **et disponible en FOAD.**

# RSV201 – Relations de service

*Programme*

Cette Unité d'Enseignement est consacrée à l'analyse du phénomène de « tertiarisation » des économies contemporaines, c'est-à-dire la montée en leur sein des relations de service. Elle construit un cadre d'analyse pour examiner les formes concrètes que prennent les relations de service dans les entreprises privées, le service public et les associations. Elle établit ainsi des distinctions dans cette réalité multiforme. Par-delà la dimension organisationnelle, la dimension institutionnelle est mobilisée ici pour identifier et caractériser ces différents types de service qui ne sont pas tous équivalents sur le plan des valeurs démocratiques.

Dans un premier temps, les relations de service sont étudiées dans les entreprises privées industrielles. Par ce biais, il est possible de constater que les relations de service ne se limitent pas aux activités de service, mais touchent aussi à des activités autres comme l'industrie.

Dans un deuxième temps, on poursuit l'approche de services dont la logique institutionnelle est fondée sur un registre de légitimation différent de l'entreprise privée. La prise en compte de la dimension institutionnelle amène à distinguer sociologie du service public et sociologie de l'entreprise privée.

Dans un troisième temps, sont examinés les services relationnels, ce qui amène à intégrer l'étude du rôle socio-économique des associations à travers sa problématisation en termes d'économie solidaire.

Au total, le développement des services est loin de s'identifier à celui d'un marché de services. La solidarité constitue une référence importante dans la conception et le fonctionnement des services.

La conclusion met l'accent sur les questions sociologiques posées par les changements économiques, synthétisant les enseignements des différentes situations étudiées pour insister sur les choix de société liés aux modes de structuration de la société de services. L'observation de l'existant alimente une réflexion sur les futurs possibles

*Compétences visées*

- Maîtriser une grille d'analyse permettant d'aborder les situations de services auxquelles les étudiants sont confrontés ;
- Expérimenter dans une étude de cas cet outil et s'être approprié son maniement ;
- Appréhender concrètement les différentes manières de concevoir les relations entre prestataires et usagers dans les services.

*Modalités d'évaluation*

Examen sur table ou devoir maison.

*Modalité d'enseignement*

Unité d'enseignement du semestre 1 cours du mercredi soir, **disponible également en FOAD.**

## ADD201 - Fondements et approches de l'addictologie

*Contenu de la formation*

Le cours est réparti en 5 axes :
- Lieux de production des drogues et implications géopolitiques, conventions internationales et lois nationales.
- Épidémiologie des addictions et comparaison internationales. Théories neurobiologiques de l'addiction, mécanisme de la dépendance. Sevrage, substitution, réinsertion et réduction des risques.
- Réseaux de prise en charge pour le tabac, l'alcool et les drogues illicites : psychothérapies, thérapies cognitive-comportementales, thérapies familiales, traitements de substitution, etc.
- Effets et prévention pour les différents produits : alcool, tabac, cannabis, héroïne, cocaïne, crack, drogues de synthèse, médicaments. Poly toxicomanies.
- Comorbidités ; double diagnostic ; schizophrénie et addiction. Situations et contextes particuliers : grossesse, travail, prison...Addiction sans produit : jeux pathologiques ; jeux d'argent ; jeux vidéo ; dépendance au travail, addiction sexuelle, achats compulsifs.

*Compétences visées*

- Savoir repérer l'usage nocif et la dépendance.
- Savoir conseiller et orienter une personne en situation de souffrance par rapport à une addiction.

*Modalités d'évaluation*

Examen sur table.

*Modalités d'enseignement*

**UE dispensée au second semestre les lundis** en présentiel, hors temps de travail (cours du soir).

## RSV210 - Action communautaire et démarches participatives

*Contenu de la formation*

Les dynamiques d'action communautaire sont définies comme « des démarches d'action collective, attentives aux liens communautaires, à l'épaisseur du social et relevant d'une logique d'empowerment, c'est-à-dire de reconnaissance et de valorisation des ressources des personnes, des groupes, des communautés » (SPISC, 2016). Elles se distinguent de l'intervention communautaire, dans le sens où il ne s'agit pas seulement de mettre en place des méthodes par lesquelles des groupes sont soutenus et accompagnés pour déployer des actions collectives, mais visent plutôt à valoriser des actions initiées et portées par des groupes, des communautés qui veulent trouver des solutions à des problèmes qui les concernent directement. Ainsi, tout en visant une forme d'émancipation des citoyens, par la capacité de promouvoir des changements sociaux significatifs, l'action communautaire incarne une dimension critique. Elle est pensée comme une action politique, levier pour le pouvoir d'agir des plus pauvres et exclus.

Dans ce cours, il sera question d'approfondir les apports de l'action communautaire et des démarches participatives, qui sont susceptibles d'appuyer le déploiement de formes inédites d'organisation et de solidarité issues de collectifs citoyens. Il s'agira tout d'abord d'en retranscrire l'histoire à partir des premières expérimentations en Amérique, et plus précisément aux États-Unis et au Canada, ainsi qu'en Amérique Latine, dans des contextes favorables à leur éclosion à partir des années 1960. Puis, d'en analyser

les développements, parfois difficiles, en France au cours des années 1970 et jusqu'aujourd'hui. L'action communautaire reste difficile à cerner en raison de ses pratiques protéiformes et du fait qu'elle agit sur plusieurs domaines (l'habitat, la gestion de sites naturels, l'insertion professionnelle, ...) et qu'elle s'exprime sous différentes formes (associative, collective, coopérative...). Nous proposerons donc des focus sur différentes expériences de l'action sociale, médico-sociale et de santé dans lesquels les approches communautaires se sont développées (la santé communautaire, l'action des biffins, les squats, …) et plus généralement, nous analyserons les pratiques et les potentialités d'innovation de l'action communautaire en termes de réduction des inégalités.

Il sera également question d'appréhender les démarches participatives et plus particulièrement les différentes formes de recherche participative. Depuis quelques années maintenant, dans le sillage de la méthode du croisement des savoirs, portée par ATD Quart Monde, les chercheurs s'associent aux publics concernés par des questions sociales et sociétales, ainsi qu'aux praticiens pour mobiliser des recherches dont la portée est plus compréhensive. Il s'agit de produire des connaissances issues de l'expériences de personnes directement concernées (handicap, pauvreté, …) et de faire connaître et valider les nouveaux savoirs issus de ces recherches. Dans ce cours, il s'agira d'approfondir les questions épistémologiques, éthiques et méthodologiques que soulèvent ces recherches participatives.

*Compétences visées*

- Définir l'action communautaire et les démarches participatives ;
- Identifier les principales approches communautaires françaises et internationales et les institutions les plus représentatives ;
- Situer l'action communautaire et les démarches participatives dans le cadre de l'économie sociale et solidaire et de l'action sociale ;
- Comprendre les approches et les méthodes des recherches participatives.

*Modalités d'évaluation*
Présentation d'une étude de cas ou d'une analyse de situation : travail écrit

*Modalités d'enseignement*

Unité d'enseignement du semestre 1 **uniquement disponible en FOAD.**

## RSV209 – Associations : économie, sociologie, gestion

*Contenu de la formation*

Le cours se structure autour de quatre axes :

1. Approche sociologique : dimensions institutionnelle et organisationnelle de l'association
2. Approche économique : hybridation des principes économiques et des ressources
3. Approche de la gouvernance et de la gestion :

    - Dimensions participative et délibérative des fonctionnements internes
    - Rapports aux pouvoirs publics
    -

4. Cohérence entre analyse socioéconomique et outillage de gestion.

*Compétences visées*

- Comprendre l'originalité des fonctionnements associatifs.

- Acquérir des aptitudes nouvelles en matière de diagnostic associatif pluridisciplinaire.
- Acquérir des capacités d'action à partir d'une analyse approfondie des situations.

*Modalités d'évaluation*

Étude de cas ou note de synthèse.

*Modalités d'enseignement*

**UE dispensée au** second semestre **les mercredis** en présentiel, hors temps de travail (cours du soir)

## RSV208 - Accompagnement

*Contenu de la formation*

La méthodologie et l'accompagnement collectif sont déclinés de deux façons :

- Aide à l'élaboration et à la rédaction d'un projet de mémoire dans les domaines du travail social ou de l'économie sociale et solidaire.
- Aide à la conception d'un document audio ou vidéo présentant de façon synthétique au moyen d'un support numérique ce projet de recherche.

*Compétences visées*

- Élaborer et rédiger un projet de recherche.

- Présenter un projet à l'aide d'un support numérique.

*Modalités d'évaluation*

Validation par la rédaction du projet de mémoire et la présentation de ce projet sur support numérique.

*Modalités d'enseignement*

**UE annuelle dispensée en journée certains jeudis comme suit :**
**1er semestre – 14h30 - 17h30**
**2ème semestre - 9h30-12h30 et 13h30-16h30**.

## UASO13 - Mémoire

*Contenu de la formation*

**Le projet de mémoire de master 1 e**st une étape essentielle de la recherche sur laquelle s'appuiera la rédaction d'un document final en Master 2.
Dans ce cadre, les auditeurs et auditrices du Master Intervention et Développement Social parcours Économie Sociale et Solidaire ont :

- À rédiger un texte exposant leur sujet, la méthode envisagée et le choix du terrain d'enquête. (Entre 10 et 20 pages, annexes et bibliographie non comprises) ;

- À réaliser une présentation sur support numérique de leur projet (il peut s'agir d'un document audio, vidéo, etc.).

Le choix du sujet est libre mais il sujet doit être validé dans le cadre de l'UE RSV208 « Accompagnement ».

A ce stade, il faut être attentif à la faisabilité de la recherche sur laquelle le mémoire exigé en Master 2 prendra appui (accessibilité du terrain, temporalité …). Cela suppose de bien délimiter son questionnement, sa méthode mais aussi de penser l'organisation de son temps.

Concernant la méthode, elle doit être conçue au regard du questionnement proposé par l'auditeur. Là encore, une très grande liberté est offerte. En matière de collecte des données, il peut s'agir d'observations, d'entretiens semi-directifs, de questionnaires, ou encore d'un travail sur un corpus de textes (législatifs, professionnels, institutionnels…), d'archives etc.

La présentation du projet sur support numérique détermine la note de l'UASO13. Les mémoires devront être rendus le 1er juin pour la première session, et le 1er septembre, au plus tard, pour la seconde session.

*Modalités d'évaluation*

**IMPORTANT** : Pour valider la note du mémoire, il est obligatoire d'être inscrit à l'UA après création de votre dossier de candidature effectué auprès du ou de la gestionnaire administrative et pédagogique de l'EPN. Les inscriptions en Master 2 ne sont effectives que lorsque l'ensemble des UE de M1 sont validées.

Les candidats au Master 2 sont néanmoins invités à déposer leur dossier de candidature avant la remise de toutes les notes qui intervient, sauf exception, le 30 septembre au plus tard.

## UE de langue

Pour les UE de langues : à choisir parmi 6 ECTS avec l'inscription en ligne

Pour plus d'information, se renseigner directement auprès du service de Communication Langues Étrangères à par_langues@lecnam.net

ANG200 - Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais*/**

ANG330 - Anglais professionnel*(niveau master)

ARA100 - Cours de langue et de culture arabe, parcours collectif

RUS200 - Russe parcours d'apprentissage personnalisé **

FLE100 - Français langue étrangère : parcours collectif

FLE200 - Français langue étrangère : parcours personnalisé d'apprentissage**

*Anglais : test de positionnement est nécessaire pour l'inscription : https://formanglais.cnam.fr/
** Inscription **sous agrément** contacter par_langues@lecnam.net

# UE Master 2 Économie Sociale et Solidaire

## *Tronc Commun*

| | |
|---|---|
| **PPS203*** Questions sociales et politiques sociales<br>*Responsable Anne-Emmanuelle Salmon* | 8 crédits |
| **TRS204*** L'évaluation dans le social et l'économie solidaire<br>*Responsable Jean-Louis Laville* | 6 crédits |

## *Parcours Économie Sociale et Solidaire*

| | |
|---|---|
| **RSV204** Nouvelles approches professionnelles et territoriales<br>*Responsable Elisabetta Bucolo* | 4 crédits |
| **RSV205** Relations, services, solidarités<br>*Responsable Elisabetta Bucolo* | 4 crédits |
| **RSV206*** Innovations sociales, économie sociale et solidaire<br>*Responsable Elisabetta Bucolo* | 8 crédits |
| **RSV207** Méthodologie de projet<br>*Responsable Elisabetta Bucolo* | 4 crédits |
| **UA231R** Mémoire Professionnel<br>*Responsable Elisabetta Bucolo* | 26 crédits |

* UE proposée en formation à distance hybride avec regroupement obligatoire.

## PPS203 – Questions sociales et politiques sociales

(UE proposée en formation ouverte à distance hybride, regroupement obligatoire)

*Contenu de la formation*

Pour certains auteurs, les politiques sociales peuvent être appréhendées sous l'angle d'un processus de normalisation. Ainsi, en conclusion de l'ouvrage Surveiller et punir, Foucault affirme à propos des sociétés contemporaines : « Les juges de normalités y sont présents partout. Nous sommes dans la société du professeur-juge, du médecin-juge, de l'éducateur-juge, du « travailleur social » - juge ; tous font régner l'universalité du normatif. »
Selon cette thèse, les sciences humaines sont impliquées dans ce processus porté par « une modalité spécifique et nouvelle de pouvoir : une certaine politique du corps, une certaine manière de rendre docile et utile l'accumulation des hommes ». Le philosophe met en évidence un triptyque pouvoir/savoir/techniques d'intervention constitutif de la modernité dont l'âge classique est l'un des marqueurs. C'est effectivement au XVIIe siècle que :

- Sur le plan de la connaissance se construit un nouveau cadre épistémologique dont Descartes est l'une des figures emblématiques
- Sur le plan politique, les théories de la souveraineté offrent un socle théorique à la monarchie absolue
- Sur le plan institutionnel, s'établit une création inédite que Foucault nomme « le grand renfermement » par laquelle indigents, vagabonds, fous, malades et invalides sont mis hors circuit.

Ce triptyque donne à l'ancien régime une cohérence dont le monde contemporain garde des traces. Par-delà les ruptures et les infléchissements de sens, le lien entre le monde correctionnaire d'hier et les dispositifs de normalisation d'aujourd'hui est souligné à plusieurs reprises. Aussi, à suivre Foucault l'avènement des démocraties qui ont pourtant balayé l'ancien régime n'aurait finalement eu sur certaines méthodes forgées à l'âge classique que des effets de distorsions. Plus doux, les moyens d'assujettissement n'en seraient pas moins insidieux et efficaces.

Cette lecture assez pessimiste peut être confortée empiriquement par l'étude des dispositifs managériaux qui encadrent actuellement les interventions sociales afin de les soumettre aux objectifs d'aide et de contrôle de publics ciblés. Il n'empêche que, dans le même temps, des initiatives (par exemple celles qui se réclament de l'économie solidaire) sont symptomatiques d'un mouvement inverse visant la démocratisation des pratiques.

Ce sont en fait deux tendances contradictoires allant de la stricte expertise plus ou moins coercitive de « spécialistes-juges » à l'implication plus ou moins participative « d'usagers-citoyens ». Ces tendances que l'on ne retrouve jamais à l'état pur offrent à l'observateur une réalité moins monolithique qu'il n'y paraît. Le cours se focalisera sur les points de tension mais aussi d'articulation entre politiques sociales/institutions et socialités démocratiques/formes de savoir.

Le « social » est situé historiquement et les interventions dans ce domaine le sont aussi. Pour faire toucher du doigt la nouveauté de cette conceptualisation, il est utile de revenir brièvement sur l'apparition et la complexification progressive du vocabulaire du « social ». Il faudra ensuite examiner la discussion autour de l'émergence de « la question sociale » à partir des thèses de Castel et de Foucault. Une première trame du questionnement de ce cours peut être formulée de la façon suivante : à quelles conditions les hommes peuvent-ils envisager que les problèmes qu'ils rencontrent sont susceptibles d'être résolus par des moyens leur permettant d'agir eux-mêmes dans une visée transformatrice de leurs conditions sociales ? Ces moyens, relèvent-ils inéluctablement d'une technologie sociale aux mains de spécialistes ? Ou au contraire, l'histoire des politiques sociales offre-t-elle une image plus diversifiée dans laquelle la vision techniciste n'est qu'une modalité d'intervention, un modèle dominant certes, mais concurrencé par d'autres.

*Compétences visées*

- Connaître l'histoire des politiques sociales
- Comprendre les enjeux épistémologiques de différentes modalités d'intervention sociale (agir pour, sur ou avec)
- Situer sa pratique à l'aide d'un outillage historique, théorique et épistémologique

*Modalités d'évaluation*

Note de synthèse sur l'un des aspects théoriques examinés en cours.

## TRS204 – L'évaluation dans le social et l'économie solidaire

(UE proposée en formation ouverte à distance hybride, rassemblement obligatoire)

*Contenu de la formation*

Le cours se propose de définir l'évaluation comme une technique d'intervention sociale, de la situer parmi les autres démarches et méthodes de régulation de l'action collective. Au-delà de la technique, il s'agit de s'interroger sur le sens du développement de l'évaluation au cours des dernières années. Il se structure autour de quatre axes :

**L'évaluation des problèmes et des politiques sociales**

Cette séquence introduit à une réflexion sur la question de l'appréciation d'une politique publique, en montrant les différents problèmes posés par la mise en relation de ses objectifs, de ses moyens et de ses effets. Les problèmes généraux de 1'évaluation sont abordés à travers les débats autour de la définition de l'évaluation (mesure/jugement) et à partir de la relation entre l'évaluation et la question de la modernisation de l'État. Les rapports complexes entre l'évaluation et la décision publique sont examinés du point de vue des rapports entre les élus, les experts et les citoyens, et du point de vue des relations temporelles entre processus d'évaluation et agenda politique. L'exemple des politiques de lutte contre la pauvreté sert d'illustration aux questions générales qui sont abordées.

**L'évaluation de l'activité des établissements et services sociaux et médico-sociaux**
Les établissements et services relevant de la loi 2002-2 doivent procéder à des évaluations internes et externes. Cette séquence précisera :

- Le cadre législatif et réglementaire de ces évolutions ;
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles ;
- La structuration des cadres explicatifs autour des écarts entre les objectifs poursuivis par les pouvoirs publics et leurs conditions d'application.

Cette séquence doit permettre, notamment, une aide à l'accompagnement méthodologique de l'évaluation interne et à la préparation de l'évaluation externe de l'activité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Elle inclut un travail d'analyse critique de rapports d'évaluation.

**L'évaluation des associations et autres structures de l'économie solidaire**
Les méthodes mobilisées pour l'évaluation soulèvent des questions concernant par exemple la mobilisation des équipes, l'analyse des résistances ou la prise en compte de controverses. Il devient donc nécessaire de réfléchir aux dimensions technocratiques ou démocratiques

l'évaluation telle qu'elle est mise en œuvre dans divers contextes professionnels.

**L'évaluation de l'utilité sociale**
L'ampleur du débat sur l'évaluation dans l'économie sociale et solidaire est liée à l'acuité de la question des frontières de celle-ci, entre économie privée lucrative et économie publique.
Gadrey a été l'un des premiers chercheurs à faire des apports décisifs sur le sujet. Pour lui « L'activité d'une organisation d'économie solidaire a une utilité sociale, ou une valeur sociétale, si elle a pour résultat constatable et, en général pour objectif explicite, au-delà d'autres objectifs éventuels de production de biens et de services destinés à des usagers individuels, de contribuer à des objectifs collectifs ou sociétaux (ou « bénéfices collectifs ») dont les principaux sont les suivants :

- La réduction des inégalités économiques et sociales, y compris par l'affirmation de nouveaux droits
- La solidarité (nationale, internationale ou locale) et la cohésion sociale
- L'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l'éducation, la santé, la culture).

*Compétences visées*

- Analyser les objectifs et les méthodes d'évaluation dans le social, le médico-social, l'économie sociale et solidaire.

- Connaître les obligations légales et concevoir des dispositifs innovants

- Établir des cahiers des charges précis en fonction des types d'évaluation choisis.

*Modalités d'évaluation*

Analyser une démarche d'évaluation déjà menée où proposer une démarche d'évaluation dans une structure du social, du médico-social, de l'économie sociale et solidaire.

## RSV204 – Nouvelles approches professionnelles et territoriales

*Contenu de la formation*

Une structure de l'économie sociale et solidaire ne saurait se confondre totalement, dans son objet et son organisation, avec l'entreprise capitaliste. La différence va bien au-delà des valeurs (un sociétaire n'est pas un actionnaire : un homme égale une voix, non redistribution des dividendes, non lucrativité, effectivité de l'engagement du sociétaire, utilité sociale, ...) et s'exprime dans la place même reconnue et donnée aux salariés et aux bénévoles, ainsi qu'aux publics concernés. Elle s'exprime aussi dans le rapport au territoire puisqu'il s'agit d'une économie non-délocalisable ou répondant à une volonté de reterritorialisation des activités productives. La notion de proximité faisant sens à la fois en termes relationnels comme spatiaux. Cependant, tout autant que dans les secteurs public et privé, de multiples évolutions viennent impacter les activités des initiatives de l'ESS. Ces évolutions peuvent concerner à la fois les relations professionnelles, les formes d'engagement militant, les profils des publics et les problématiques les concernant, les dynamiques territoriales et partenariales. Mais elles concernent plus largement les évolutions sociétales qui redessinent la nature et les finalités des initiatives de l'ESS (évolution des modes de consommation, transition écologique, ...).
Dans ce cours, il s'agit de donner des clefs de compréhension, mais aussi des outils opérationnels, aux cadres qui doivent mieux cerner leur rôle et leur fonction par un approfondissement des enjeux complexes liés à l'ensemble de ces évolutions.

*Compétences visées*

Permettre aux auditeurs d'avoir une vision claire des nouveaux enjeux liés à l'évolution des pratiques professionnelles dans les initiatives de l'ESS et sur leurs territoires d'implantation.
Les compétences visées sont :

- Comprendre l'évolution des champs d'intervention des salariés et des bénévoles de l'économie sociale et solidaire afin de mieux gérer des équipes mixtes.
- Accompagner l'évolution des nouvelles approches professionnelles et des formes d'engagement militant.
- Etre en mesure de répondre aux nouveaux besoins des nouveaux publics.
- Identifier les évolutions des territoires d'intervention des acteurs de l'ESS afin de pouvoir animer les réseaux existants et d'impulser de nouvelles dynamiques de partenariat et de coopération territoriale.
- Conduire le changement au sein d'une structure de l'ESS afin d'être en cohérence avec les évolutions du contexte sociétal et économique.

*Modalités d'évaluation*

Mise en place d'un *serious game** en adéquation avec les apports des cours ou/et note de validation.
(*activité qui combine une intention « sérieuse » — de type pédagogique informative, communicationnelle, d'entraînement — avec des ressorts ludiques).
ou

Note réflexive écrite afin de mettre en perspective le projet de mémoire avec les contenus du cours.

## RSV205 – Relations, services, solidarités

*Contenu de la formation*

Cette unité d'enseignement est consacrée à l'analyse du phénomène de tertiarisation des économies contemporaines, et plus particulièrement la place qu'y occupent les nouvelles formes de solidarité. L'étude du rôle socio-économique et socio-politique des initiatives innovantes de l'économie sociale et solidaire dans l'économie, permettra d'appréhender à la fois la pluralité des formes économiques tout autant que la portée tribunitienne de ces initiative d'ESS. Si la solidarité constitue une valeur de référence dans leur conception et fonctionnement, elle peut être interprétée et mobilisée de manière différente. Ainsi, à partir d'un éclairage sur trois champs de déploiement des services (les innovations sociales, les entreprises sociales et les associations), il sera question de saisir les enjeux spécifiques à ces ensembles et de proposer un éclairage conceptuel sur des notions et des champs d'action qui génèrent des controverses théoriques et pratiques.

Nous observerons par ce biais, le regain actuel qui ont les questions qui touchent à la solidarité et au vivre ensemble. Nombreux sont les expériences et les initiatives qui, pour se démarquer de l'entreprise de marché se définissent sociales. Il s'agit de créer des activités économiques tout en se souciant de répondre à des besoins sociaux et environnementaux dans le cadre d'une initiative privée au service de l'intérêt général. C'est donc la combinaison d'une entreprise viable et d'une finalité sociale qui est mise en avant par les promoteurs de ces expériences. Cependant, les enjeux mobilisés par ces nouvelles expériences ne sont pas toujours de même nature. Si certaines s'inscrivent dans une visée de transformation politique et économique de grande ampleur, d'autres prônent une articulation avec le marché capitaliste allant jusqu'au social business. Durant le cours, nous analyserons ces évolutions pour les comprendre dans leur complexité et pour en mettre en exergue les éléments de controverse. Ces entreprises dites sociales, se réfèrent tout particulièrement à l'innovation sociale par laquelle elles caractérisent leurs actions par rapport aux entreprises classiques. Ces innovations sociales peuvent concerner à la fois les modes de production mais aussi de consommation et de distribution, dans les services sociaux et pour le changement des modes de vie. Or, par la notion d'innovation sociale on met l'accent sur des marqueurs spécifiques tels l'égalité formelle entre les membres, la participation directe des publics à la définition de l'offre de services et à la gouvernance, des finalités d'ordre social et sociétal.

Pour certaines de ces initiatives d'innovation sociale, la dimension politique s'incarne dans les aspirations portées par les innovateurs. Or, ces considérations sur les caractéristiques de l'innovation sociale peuvent non seulement venir interroger les projets émergeants portés par des groupes d'acteurs au niveau territorial, mais également des pratiques et des projets mis en œuvre dans le secteur social et médico-social. Nous verrons donc comment, dans l'espace associatif, les questions d'innovation sociale peuvent venir interroger les pratiques tout autant que le projet. Cependant, l'observation de l'existant en association demande une méthodologie appropriée capable d'en mettre en exergue toutes ses spécificités. Lors de cet enseignement il

sera donc également question d'appréhender les spécificités associatives à partir du constat qu'elles résultent de l'articulation entre le projet politique et une organisation apte à le mettre en œuvre. Nous proposerons un cadre théorique pour l'étude des fonctionnements associatifs ainsi qu'un apport méthodologique.

*Compétences visées*

- Comprendre les évolutions sociétales et leurs impacts sur les divers champs d'intervention des initiatives de l'économie sociale et solidaire ;
- Identifier les spécificités associatives à l'aide d'une méthodologie d'analyse et de compréhension adaptée : le diagnostic associatif ;
- Analyser et comprendre les enjeux liés à la mobilisation de concepts tels que : innovation sociale, entrepreneuriat social, entreprise sociale, économie sociale, économie solidaire, afin de développer une posture réflexive et critique.

*Modalités d'évaluation*

En groupe de travail, les auditeurs seront amenés à proposer une "Controverse" sur l'un des sujets traités durant les cours.

## RSV206 – Innovations sociales, économie sociale et solidaire

*Contenu de la formation*

Le cours se propose d'expliciter le contexte historique, institutionnel, social et économique de l'économie sociale et solidaire.
Dans ce sens, dans la première partie de ce cours, il sera question de revenir sur l'histoire des initiatives de l'économie sociale et solidaire et plus particulièrement à l'associationnisme de la première moitié du dix-neuvième siècle, en passant par les formes d'institutionnalisation de l'économie sociale durant les années 1980 et la mobilisation des collectifs citoyens, issus des mouvements sociaux, proposant des initiatives d'économie solidaire. Cet ensemble composite est aujourd'hui règlementé par la Loi sur l'économie sociale et solidaire de juillet 2014. Cette loi est le fruit d'un processus de consolidation institutionnelle qui a évolué par étapes, à partir de la définition des statuts du secteur de l'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles, fondations) et jusqu'à la définition d'un nouveau statut d'entreprise sociale d'utilité sociale. Ce processus a eu lieu grâce au travail institutionnel mené par les acteurs de l'économie sociale et solidaire et aux interactions avec les pouvoirs publics en termes d'action publique. Mais au-delà des statuts, des collectifs citoyens développent également des initiatives qui s'inscrivent dans la solidarité et l'innovation sociale.

Il s'agit ainsi, dans la deuxième partie de ce cours, de proposer des apports théoriques et professionnels sur les différentes expériences de l'économie sociale et solidaire, les plus récentes comme les plus anciennes. Pour ce faire, à des apports théoriques (notamment dans les supports mis en ligne) seront alternées des visites in situ (notamment lors des séances en présentiel), à la rencontre des acteurs des différents secteurs d'activité. Les domaines suivants

peuvent être analysés à partir des apports de chercheurs et d'acteurs : le commerce équitable, la consommation responsable, les circuits courts, les finances solidaires, les arts et la culture, l'insertion par l'économique et les régies de quartier, la confiscation des biens pour un usage d'utilité sociale, etc.

*Compétences visées*

L'objectif de ce cours est de permettre aux auditeurs d'avoir une maîtrise des enjeux de l'économie sociale et solidaire à travers une approche transversale des secteurs d'activités concernés, sous le prisme de l'innovation sociale. Il s'agit d'articuler des apports théoriques avec les expériences des acteurs directement concernés par les initiatives de l'économie sociale et solidaire. Des visites seront proposées afin de permettre l'échange et la confrontation avec les porteurs de projet d'économie sociale et solidaire. Les compétences visées sont :

- Comprendre les différents domaines d'intervention de l'économie sociale et solidaire afin d'en identifier les enjeux spécifiques ;
- Identifier les innovations sociales de l'ESS afin d'animer des réseaux d'acteurs porteurs d'innovations, des incubateurs d'initiatives, des structures intermédiaires de promotion et accompagnement des initiatives de l'économie sociale et solidaire ;
- Identifier les modalités et les lieux d'interaction avec les pouvoirs publics ;
- Savoir produire une monographie sociologique à partir d'entretiens et d'observations de terrain ;
- Établir une cartographie afin d'acquérir une connaissance approfondie des milieux de l'action sociale et de l'économie sociale et solidaire.

*Modalités d'évaluation*

- Travail en groupe pour la réalisation de la monographie d'une initiative de l'ESS qui va être insérée dans une cartographie des acteurs de l'ESS.
- Production d'un écrit réflexif individuel.

## RSV207 – Méthodologie de projet

*Contenu de la formation*

La méthodologie de projet permet à la fois d'acquérir les capacités d'animation d'un projet d'économie sociale et solidaire pour conduire une démarche de création de projet innovant ou pour transformer la réalité organisationnelle et institutionnelle d'un projet en cours. Cet enseignement a donc une double visée : accompagner les auditeurs et les auditrices à la création de projets innovants et/ou à la conduite de changement des projets en cours.

Les auditeurs travaillent collectivement pour mettre en œuvre les différentes phases de la méthodologie et, de façon plus ciblée, ils mobilisent les outils spécifiques aux projets collectifs

d'économie sociale et solidaire. Il s'agit, en effet, de préciser les éléments suivants : les valeurs afférentes au projet, les besoins repérés, les usagers et acteurs concernés, l'approche de l'environnement du projet et des partenaires dont l'implication est recherchée, l'esquisse de l'organisation de l'activité, le plan d'action, .... Le projet ne peut être abordé à travers une simple étude de marché mais nécessite la construction conjointe de l'offre et de la demande par une série d'allers-retours entre les parties prenantes, et en particulier avec les publics potentiels, puis avec les principaux acteurs des différents environnements du projet. Y sont intégrées les contraintes externes (liées au secteur d'activité, aux dispositifs déjà existants, aux logiques d'action du partenariat mobilisable...) et les contraintes internes (conditions d'équilibre de gestion, ressources humaines, logistique, ...). Est également abordée la question de la nature spécifique des ressources et des financements solidaires aussi bien que de la communication en économie sociale et solidaire.

La méthodologie de projet peut accompagner des démarches prospectives, orientées vers la représentation tacite des futurs possibles - permettant la construction de visions, de stratégies partagées, conditions du changement - ceci en élargissant les perspectives sur le moyen terme et en prenant en compte une variété de paramètres et de points de vue, dans une démarche collective et interactive. C'est un processus cognitif et un apprentissage collectif, basé sur des connaissances tacites, personnelles et non facilement explicitables. Il y a là une sorte de construction d'un " vivre ensemble ", de ce qui fait qu'un collectif va avoir une compréhension partagée des enjeux et des futurs possibles, des risques et des opportunités.

Maîtriser la méthodologie de projet en économie sociale et solidaire signifie donc mettre les acteurs dans les conditions de pouvoir s'exprimer pour penser de façon " créative " le futur. Les projets en cours, et les structures qui les portent, peuvent donc évoluer vers des possibles qui n'étaient pas envisagés auparavant et qui surgissent grâce à la confrontation collective des acteurs.

*Compétences visées*

L'objectif principal de ce cours est de favoriser l'apprentissage et le développement de compétences spécifiques en méthodologie de projet. Cela permettra aux auditeurs de s'approprier des outils aptes à conduire une démarche de projet en économie sociale et solidaire et de mobiliser des dynamiques d'accompagnement au changement dans les organismes de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, entreprises sociales, collectifs citoyens, ...) aussi bien que dans des organisations du secteur social et médico-social.

- Savoir déterminer les phases d'un projet dans un souci de cohérence avec les besoins des personnes concernées ;
- Déterminer les réseaux d'acteurs et savoir analyser les besoins en lien avec les différentes parties impliquées dans les projets : les experts, les personnes directement concernées (habitants, usagers, patients…), les élus, les partenaires afin d'établir un diagnostic complet préalable à la conduite de projet ;

- Mettre en place un plan d'action et définir les moyens humains, matériels et financiers (subventions, bénévolat, vente de biens et services) pour le montage et la réalisation d'un projet d'économie sociale et solidaire ;
- Utiliser les instruments appropriés pour la mobilisation de financements ;
- Analyser les données d'activités d'une structure, identifier les axes d'évolution afin de contribuer à la définition des stratégies d'action ;
- Réaliser des études (enquêtes de terrain, entretiens, observations, expérimentations …) utiles à la conduite de projets, au diagnostic des besoins, à l'état des lieux de l'existant, à l'évaluation et à la définition de scénarios de développement ;
- Savoir communiquer de façon pertinente et ciblée sur son projet.

*Modalités d'évaluation*

Validation par une fiche synthétique d'un processus de construction d'un projet (réel ou fictif) en économie sociale et solidaire.

## UA231R – Méthodologie du mémoire

*Contenu de la formation*

Tout au long de l'année les auditeurs et auditrices réaliseront un travail personnel accompagné par un directeur ou une directrice de mémoire.
Ce travail de recherche donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire d'environ 80 à 100 pages. A titre indicatif, le texte doit présenter les points suivants :

- Rappel de la problématique et de l'état des connaissances sur le sujet mettant en évidence la controverse ou l'importance des débats théoriques sur la question ;
- Explication du cheminement méthodologique ayant permis d'arriver aux conclusions ;
- Présentation des résultats ou des conclusions ;
- Mise en évidence de l'apport personnel ;
- Évocation des perspectives intellectuelles que le travail mené ouvre.

*Compétences visées et Modalités d'évaluation*

**Le Mémoire**
Le choix du sujet est libre. Il doit être validé par l'enseignant responsable du Master. Il se prépare en lien avec les enseignements et dans le cadre d'un accompagnement individualisé par un directeur de mémoire. Le travail est évalué par un jury composé du directeur de mémoire et d'un enseignant-chercheur du Cnam ou d'un spécialiste (chercheur ou praticien) d'une autre institution.
Le mémoire de M2 peut être poursuivi (ou non) en doctorat. Dans tous les cas, il doit se présenter comme un texte finalisé comportant une introduction, plusieurs parties (deux ou trois), une conclusion, une bibliographie et éventuellement, des annexes.

**La Soutenance**
La soutenance orale du mémoire est obligatoire et publique. Le jury est composé du directeur du mémoire et d'un enseignant du Cnam. La présentation de l'auditeur dure au maximum 20 minutes et doit être claire, formulée d'une manière convaincante.
La discussion avec le jury porte sur les apports théoriques et leur articulation avec le sujet du mémoire, les méthodes d'enquêtes retenues, la structure de l'argumentation et les principaux résultats de la recherche mais aussi sur les limites de la démonstration susceptibles de stimuler de nouveaux travaux et/ou des nouveaux projets.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Consulter l'emploi du temps

Pour savoir dans quelle salle vous avez cours, veuillez-vous rendre sur la plateforme **hyperplanning** (également disponible sur application mobile) à l'adresse suivante :

http://emploi-du-temps.cnam.fr/

Renseigner le code de votre UE précédée de la mention « CE » : par exemple pour
RSV202 : ……
ATTENTION : les salles peuvent changer le jour même, l'hyperplanning doit donc être consulté régulièrement.

## Examens et notes

Les notes vous sont communiquées par le biais de votre portail élève qui vous permet de suivre votre scolarité. Pour y accéder : http://portaileleve.cnam.fr

C'est un accès personnalisé par Internet à votre dossier. Pour vous connecter, il faut vous munir de vos identifiants qui vous ont été attribués lors de votre 1ère inscription.
Depuis ce site vous pouvez suivre l'état de vos inscriptions :

- Télécharger votre certificat de scolarité,
- Consulter le planning de vos cours,
- Télécharger les convocations à vos examens du centre Cnam Paris,
- Obtenir vos résultats d'examen,
- Télécharger vos attestations de réussite,
- Consulter l'historique de vos inscriptions,
- Corriger vos coordonnées personnelles.

## Validation des acquis

Pour toute demande concernant une validation des acquis professionnels ou études supérieurs, consultez la page suivante :

http://www.cnam-paris.fr/valider-mes-acquis/validation-des-acquis-vae-vap85-ves-a-paris-158389.kjsp

## Pour toutes questions concernant votre inscription, vous pouvez contacter

### La Fabrique des Compétences

Accès 17
292, rue Saint-Martin - Paris 3e
**Du lundi au vendredi :**
de 13h30 à 18h30
**par mail :** contact_paris@lecnam.net
**par téléphone du** lundi au vendredi de 10h à 12h : 01 40 27 23 30

Vous avez des questions liées aux codes d'accès : par_jeminscris@lecnam.net

## Plan des salles du Cnam

Les numéros de salles sont composés comme suit : l'accès, l'étage puis le numéro de la salle.
Ex : accès 21, 2e étage, salle 32 : **21.2.32**

## Le Cnam Paris

292 rue Saint-Martin 75141

Paris Cedex 03
Métro 3 - 11 : Arts et Métiers ou Métro 3 - 4 : Réaumur Sébastopol
Bus 39, 47, 38, 20

## Bibliothèque centrale du Cnam

292 rue Saint-Martin –
Cour d'honneur – Accès 2
Tel : 01 40 27 27 03

## Bibliothèque Droit – Sociologie

2 rue Conté – 75003 Paris – Accès
33, 2ème étage – Salle 33.2.22
Ouverture le lundi de 13h à 19h et
du mardi au vendredi de 10h à 18h
bib.conte@cnam.fr / 01 58 80 85 33

## Ressources électroniques

Pour accéder en ligne à des bases de données et obtenir des références bibliographiques, consulter des revues électroniques, etc. : http://bibliotheque.cnam.fr

## Centre de documentation sur la formation et le travail du Cnam,

**Vous accueille au 41 rue Gay-Lussac**

Pour obtenir l'ensemble des références des mémoires du Master de recherche Travail social, action sociale et société déposés au Centre de documentation sur la formation et le travail du Cnam, suivre la procédure de recherche indiquée ci-après.
Se connecter au site du Centre : http://cdft.cnam.fr/

## Mission Handi'Cnam

Accueil, suivi et accompagnement des auditeurs en situation de handicap (demande de prêt de matériel, tiers temps pour les examens…)

292 rue Saint-Martin – Bureau 10.0.03 – Accès 10 – rez-de-chaussée

Tel : 01 58 80 87 87 - E-Mail : handi@cnam.fr ou http://handi.cnam.fr/

## Association des étudiants du Master ESS et RTS LA SOLIDAIRE

REGINAL Mégane, présidente de l'association,
lasolidaire@mailo.com

Info Prévention Covid

le cnam

# Chers auditeurs et auditrices, dans le cadre de la Covid-19, nous vous informons que désormais :

Le port du masque* est obligatoire sur l'ensemble du site (y compris dans les espaces extérieurs)

**Le masque doit répondre à la norme AFNOR SPEC S76-001*

Il est interdit de fumer/vapoter au sein du Cnam (cours incluses)

Il est obligatoire de se désinfecter les mains en rentrant dans le Cnam et le plus régulièrement possible

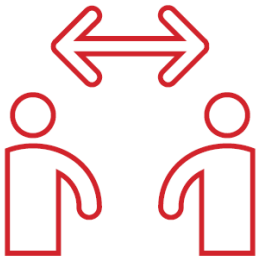

Il faut respecter distanciation physique

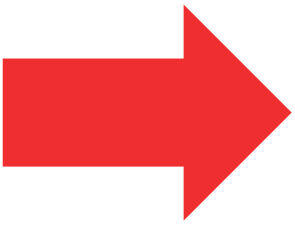

Respecter les sens de circulation établi au sein de l'établissement

Attroupement interdit

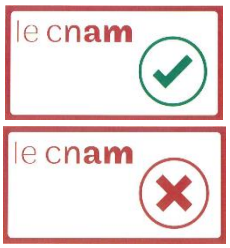


Respecter le marquage des places : occupation d'une place sur deux

Une seule personne dans l'ascenseur

Interdit de se regrouper pour manger au sein du Cnam

Si vous présentez des **symptômes du Covid-19** (toux, fièvre, nez qui coule, perte de goût ou d'odorat…), merci de **ne pas vous présenter au Cnam** et de **prendre contact avec un médecin**